



**Comité des finances et du développement  
économique**

**PROCÈS-VERBAL 21**

**le mardi 5 juin 2012, 10 h**

**Salle Andrew S. Haydon , 110, avenue Laurier oust**

---

**Présent :** Président: Maire J. Watson  
Conseillers P. Clark (Vice-président), R. Chiarelli, D. Deans,  
K. Egli, A. Hubley, P. Hume, M. McRae, M. Taylor, M. Wilkinson

**Excusés :** Conseiller D. Thompson (affaires concernant la Ville)

RATIFICATION DES PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 20 - Réunion du 1 mai 2012 du Comité des finances et du  
développement économique

CONFIRMÉ

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRE jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.

---

## COMMUNICATIONS

Réponses aux demandes de renseignements:

Demande de renseignements du Conseil CC 06-12 : Sociétés de garantie

REÇU

## **SOUS-COMITÉ DE LA VÉRIFICATION**

1. EXAMEN D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ – BUREAU DU  
VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
ACS2012-CMR-OCM-0002 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

### RECOMMANDATION DU RAPPORT

**Que le Comité des finances et du développement économique recommande à son tour au Conseil de prendre connaissance du rapport ci-joint de l'examen d'assurance de la qualité du Bureau du vérificateur général, préparé par la firme PricewaterhouseCoopers LLP.**

ADOPTÉ

2. BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (BVG) – RÉPONSE À  
L'EXAMEN D'ASSURANCE QUALITÉ  
ACS2012-OAG BVG-0001 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

### RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

**Que le Comité des finances et du développement économique recommande à son tour au Conseil municipal :**

1. **d'approuver la réponse du BVG à l'Examen d'assurance qualité, y compris l'adoption de normes de vérification du BVG de la Ville d'Ottawa, tel que contenue dans ce rapport et exposé dans le document 1; et**
2. **d'enjoindre que le BVG travaille avec le greffier municipal et chef du contentieux afin d'apporter des modifications au règlement régissant le BVG, en surlignant les changements au règlement.**

ADOPTÉ

- 
3. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE 2011 DE LA VILLE D'OTTAWA  
ACS2012-CMR-FIN-0020 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Comité des finances et du développement économique de recommander à son tour au Conseil d'approuver les États financiers consolidés de 2011 de la Ville d'Ottawa.**

ADOPTÉ

4. ÉTATS FINANCIERS DU FONDS D'AMORTISSEMENT ET  
RÉPARTITION DES EXCÉDENTS  
ACS2012-CMR-FIN-0021 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

**RECOMMANDATIONS DU RAPPORT**

**Que le Comité des finances et du développement économique de recommander au Conseil d'approuver ce qui suit :**

- 1. Les états financiers du fonds d'amortissement de 2011;**
- 2. La répartition du montant de 1 671 412,36 \$ du fonds d'amortissement de la Ville d'Ottawa, représentant l'excédent en surplus de l'engagement, autorisé par le Règlement 33 de 1991, des obligations non garanties, lesquelles sont échues le 28 février 2011, à la Ville d'Ottawa.**

ADOPTÉ

**BUREAU DU DIRECTEUR MUNICIPAL**

5. RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LE RENDEMENT PRÉSENTÉ AU  
CONSEIL POUR LE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE, DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU  
31 MARS 2012  
ACS2012-CMR-OCM-0013 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

**RECOMMANDATIONS DU RAPPORT**

- 1. Que le Comité des finances et du développement économique prenne connaissance du rapport ci-joint et le soumette pour examen et discussion aux prochaines réunions des comités permanents :**

- Comité des transports – le 6 juin 2012**

- Comité de l'urbanisme – le 12 juin 2012
  - Comité de l'environnement – le 19 juin 2012
  - Comité des services communautaires et de protection – le 21 juin 2012
2. Que le Conseil prenne connaissance du rapport le 27 juin 2012, une fois qu'il aura été examiné par les comités permanents.

ADOPTÉ

MOTION CFDE 21/01

Motion du conseiller M. Taylor

**ATTENDU QUE, le 1<sup>er</sup> juin 2012, le personnel a émis une page 15 RÉVISÉE au sujet du point susmentionné;**

**ATTENDU QUE le rapport susmentionné indique le 28 juin 2012 comme date d'examen par le Comité de l'agriculture et des affaires rurales (CAAR);**

**ATTENDU QUE la prochaine réunion du CAAR a été avancée du 28 juin 2012 au 25 juin 2012;**

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité des finances et du développement économique reçoive et examine la version RÉVISÉE du rapport susmentionné;**

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le calendrier d'examen du Comité permanent soit modifié afin de tenir compte du changement de date de la réunion du CAAR.**

ADOPTÉE

Les recommandations du rapport, modifiées par la motion 21/01, sont ADOPTÉES par le Comité.

**SERVICES DU GREFFIER MUNICIPAL ET DU CONTENTIEUX**

6. NOMINATIONS AU CONSEIL DE GESTION DE LA ZONE D'AMÉLIORATION COMMERCIALE DE LA RUE BANK  
ACS2012-CMR-CCB-0049 Somerset (14)
-

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil municipal d'approuver la nomination de David Nixon et de Ian Capstick au conseil de gestion de la Zone d'amélioration commerciale de la rue Bank pour un mandat prenant fin le 30 novembre 2014.**

ADOPTÉ

7. **RAPPORT DE SITUATION - DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET MOTIONS DU COMITÉ DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 28 MAI 2012**  
**ACS2012-CMR-CCB-0048** **À L'ÉCHELLE DE LA VILLE**
- 

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Comité des finances et du développement économique prenne connaissance de ce rapport.**

REÇU

8. **L'ORDRE D'OTTAWA**  
**ACS2012-CMR-CCB-0047** **À L'ÉCHELLE DE LA VILLE**
- 

**RECOMMANDATIONS DU RAPPORT**

- 1. Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil d'approuver la création de l'« Ordre d'Ottawa », tel que présenté dans ce rapport;**
- 2. Que la chef du protocole soit chargée d'élaborer les procédures administratives pour la mise en place de ce programme de façon régulière.**

ADOPTÉ

**TRÉSORERIE ET FINANCES DE LA VILLE**

9. **RAPPORT SUR LE FONDS D'INVESTISSEMENT ET DE DOTATION DE 2011**  
**ACS2012-CMR-FIN- 0026** **À L'ÉCHELLE DE LA VILLE**
-

---

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil de prendre connaissance du rapport sur les résultats des investissements de la Ville pour l'année 2011, comme l'exigent l'article 8 (1) du Règlement de l'Ontario 373/11, anciennement le Règlement de l'Ontario 438/97, et la Politique d'investissement de la Ville.**

ADOPTÉ

10. **CONVENTIONS DE CRÉDIT-BAIL 2011**  
**ACS2012-CMR-FIN-0025**

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Comité des finances et du développement économique et le Conseil prennent connaissance du présent rapport sur les conventions de crédit-bail en cours en date du 31 décembre 2011 comme l'exige le Règlement de l'Ontario 653/05 modifié pour devenir le Règlement 291/09 et la Politique relative au financement et à la dette de la Ville.**

REÇU

11. **PROCESSUS ET CALENDRIER PROPOSÉS POUR LE BUDGET DE 2013**  
**ACS2012-CMR-FIN-0022**

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

**RECOMMANDATIONS DU RAPPORT**

**Que le Comité des finances et du développement économique recommande que Conseil approuve :**

- 1. le processus et le calendrier visant l'élaboration et l'approbation du budget de 2013, tels qu'ils sont expliqués en détail dans le présent rapport;**
- 2. que le Conseil n'examine que les budgets des divers conseils et commissions qui entrent dans les enveloppes de hausse de taxes dénombrées dans le présent rapport; et**
- 3. d'enjoindre à chaque comité permanent de se conformer à l'enveloppe financière des budgets de leurs mandats, tout supplément aux budgets devant être compensé par des réductions.**

ADOPTÉ

MOTION CFDÉ 21/02

Motion du conseiller A. Hubley

**ATTENDU QUE** le rapport ci-dessus cité en rubrique fournit le calendrier et les emplacements suivants en vue des séances de consultation sur le budget (Document 1);

**3 – Séances de consultation sur le budget**  
**(Semaine du 29 octobre au 2 novembre) - 4 séances**

- Sud / Rural Sud – Gymnase du Centre communautaire Rideau, 19 à 21 h
- Ouest / Rural ouest – Cafétorium de l'École secondaire catholique Holy Trinity, 19 à 21 h
- Est/ Rural Est – Centre des arts Shenkman, Théâtre Richcraft, 19 à 21 h
- Centre - Salle du Conseil de l'Hôtel de ville, 16 à 18 h

**Lundi 29 oct.**

**Mardi 30 oct.**

**Jeudi 1<sup>er</sup> nov.**

**Vendredi 2 nov.**

**ET ATTENDU QUE**, tout en confirmant les dates et les emplacements prévus, le personnel fait face à un certain nombre de difficultés logistiques et doit se donner plus de temps pour finaliser le calendrier;

**PAR CONSÉQUENT IL EST RÉSOLU QUE** le Comité des finances et du développement économique accepte le calendrier contenu dans le rapport comme «ébauche» et délègue le pouvoir de finaliser et de publier le calendrier confirmé au trésorier municipal, après consultation des membres du Conseil.

ADOPTÉE

Les recommandations du rapport, modifiées par la motion 21/02, sont ADOPTÉES par le Comité.

**DIRECTIVE À L'INTENTION DU PERSONNEL:**

Que le personnel examine la possibilité de tenir la Séance de consultation sur le budget de la région du sud d'Ottawa au Sportsplex de Nepean, qui est considéré comme étant un endroit plus accessible et mieux-connu.

---

## URBANISME ET INFRASTRUCTURE

### BUREAU DES PARTENAIRES IMMOBILIERS ET DU DÉVELOPPEMENT

12. VENTE DE TERRAIN - PLACE REDMOND (FERMÉE)  
ACS2012-CMR-PAI-0013 Capitale (17)

#### RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

**Que le Comité des finances et du développement économique recommande ce qui suit au Conseil :**

- 1. Déclarer excédentaire, par rapport aux besoins de la Ville, la parcelle du bien-fonds vacant non exploitable formée par la partie de la place Redmond adjacente à la limite ouest du lot A sur le plan enregistré 68, dans la Ville d'Ottawa et hachurée dans le document 1; et**
- 2. Approuver la vente du bien-fonds décrit à la recommandation 1, sous réserve de toute servitude nécessaire, à 2290619 Ontario Inc. pour un montant de 120 000 \$, TVH en sus, conformément à une convention d'achat et de vente reçue.**

M. Robin Souchen, gestionnaire, Services immobiliers, fait une présentation PowerPoint afin de donner un aperçu du rapport du personnel au Comité. Une copie de cette présentation est conservée au greffe.

Le Comité reçoit les intervenants du public suivants :

- Paulette Martel, résidente de Kings Landing;
- Janet Bradley, de Borden Ladner Gervais, représentante du propriétaire du 99, avenue Greenfield;
- Steve Furr, résident de Kings Landing;
- Greg Meeds, de Vice Hunter Labrosse, représentant les propriétaires des 25, 27 et 36, privé Kings Landing;
- Emmy Verdun, Comité des copropriétaires de Kings Landing;
- Brian Madden, filiale 595 de la Légion;
- Eric MacMillan, résident de Kings Landing;
- Siobhan Devlin, résidente de Kings Landing.

Le Comité reçoit également les observations écrites suivantes, dont les copies sont conservées au greffe :

- Annexe C – Description officielle des droits de copropriété (carte) de M<sup>me</sup> Paulette Martel;
- Courriel et document joint, datés du 5 juin 2012, de Janet Bradley;
- Courriel, daté du 3 juin 2012, de Michelle Demers et David Morley;
- Courriel et document joint, datés du 3 juin 2012, de John Dance;

- Courriel et documents joints, datés du 1<sup>er</sup> juin 2012, de Janet Bradley;
- Lettre, datée du 3 juin 2012, envoyée par courriel par Carol Slack, de James Davidson;
- Lettre, datée du 4 juin 2012, de Brian Madden, président de la filiale 595 Strathcona de la Légion royale canadienne;
- Lettre et pièces jointes, datées du 31 mai 2012, de Michel Duhamel, président des copropriétaires de Kings Landing;
- Courriel, daté du 6 juin 2012, de François Gagnon.

Après les interventions du public, le personnel répond aux questions des membres du Comité concernant le rapport.

Les recommandations du rapport sont présentées au Comité, puis ADOPTÉES telles quelles.

13. RENOUVELLEMENT DE BAIL À LOYER DU COMMERCE DE DÉTAIL  
SITUÉ AU 51, RUE YORK DANS LE MARCHÉ BY  
ACS2012-PAI-REP-0016 Rideau – Vanier (12)

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil d'autoriser le directeur du Bureau des partenariats et du développement en immobilier à signer une entente de bail à loyer du commerce de détail d'une superficie de 476,185 m<sup>2</sup> (5 125 pieds carrés) situé au 51, rue York, dans le marché By, pour une période de dix (10) ans et un revenu net total de 959 990 \$ TVH en sus.**

ADOPTÉ

14. RENOUVELLEMENT DE BAIL À LOYER DU COMMERCE DE DÉTAIL  
SITUÉ AU 5, RUE BY WARD DANS LE MARCHÉ BY  
ACS2012-PAI-REP-0017 Rideau – Vanier (12)

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil d'autoriser le directeur du Bureau des partenariats et du développement en immobilier de signer un bail à loyer portant sur 3 476 pieds carrés de commerce de détail, comprenant une surface utile de 1 560 pieds carrés au rez-de chaussée et de 1 916 pieds carrés au sous-sol, au 5, rue By Ward, dans l'édifice du marché By, pour une période de dix (10) ans, pour un revenu total net de 548 472 \$ plus TVH pour la période.**

ADOPTÉ

- 
15. RENOUELEMENT D'UN BAIL À LOYER PORTANT SUR UN  
ESPACE COMMERCIAL APPROXIMATIVE DE 20 000 PIEDS  
CARRÉS SITUÉ AU 2670, PROMENADE QUEENSVIEW  
ACS2012-PAI-REP-0018 Baie (7)
- 

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil d'autoriser le directeur du Bureau des partenariats et du développement en immobilier de signer le renouvellement d'un bail à loyer portant sur un espace commercial approximative de 20 000 pieds carrés situé au 2670, promenade Queensview, pour une période de (5) ans, pour un revenu total net pour cette période de 1 339 000 \$ plus TVH.**

ADOPTÉ

**INFORMATION DISTRIBUÉE AUPARAVANT**

- A. RAPPORT AU CONSEIL SUR LE LIVRE BLANC DE L'ASSOCIATION  
DES COMMISSIONS DE SERVICES POLICIES DE L'ONTARIO APPELÉ  
« LIVRE BLANC SUR LES AMENDES IMPAYÉES IMPOSÉES EN  
VERTU DE LA *LOI SUR LES INFRACTIONS PROVINCIALES* » ET  
AUTRES ACTIVITÉS LIÉES À LA PERCEPTION DES AMENDES  
DÉCOULANT DE LA *LOI SUR LES INFRACTIONS PROVINCIALES*  
ACS2012-CMR-FIN-0023-IPD À L'ÉCHELLE DE LA VILLE
- 

REÇU

- B. PROGRAMME DE MARCHANDISAGE DE LA VILLE D'OTTAWA  
ACS2012-COS-SOD-0001-IPD À L'ÉCHELLE DE LA VILLE
- 

REÇU

---

POINTS À HUIS CLOS\*

1. NEGOCIATION COLLECTIVE - SCFP SECTION LOCALE 503  
INTERIEUR / EXTERIEUR - RATIFICATION DE L'ENTENTE DE  
PRINCIPE – À *HUIS CLOS* - DATE DE COMPTE RENDU : À LA  
RATIFICATION DE L'ACCORD PAR LE CONSEIL

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

*Exposé oral*

POINT SUPPLÉMENTAIRE

2. EXPOSÉ ORAL SUR LE RAJUSTEMENT FINANCIER POUR LE GEDP –  
À *HUIS CLOS* - DATE DE COMPTE RENDU : SUR APPROBATION PAR  
LE CONSEIL

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

*Exposé oral*

**Que le Comité des finances et du développement économique approuve l'ajout de cet élément pour examen par le Comité à la réunion d'aujourd'hui, conformément à l'article 84(3) du *Règlement de procédure*.**

ADOPTÉ

**Que la réunion du Comité des finances et du développement économique se poursuive à huis clos conformément aux paragraphes 13. (1) (d) relations de travail ou négociations avec les employés; et (f) réception d'avis assujettis au secret professionnel, notamment les communications nécessaires à cette fin, du *Règlement de procédure* (Règlement 2006-462), après modification, afin de recevoir un exposé oral relativement à :**

- a) **La ratification de l'accord de principe conclu avec la section locale 503 du Syndicat canadien de la fonction publique, (SCFP 503) Employés internes/externes;**
- b) **Au rajustement financier du GEDP.**

ADOPTÉ

**\*AVIS\***

Les points indiqués à huis clos ne sont pas soumis aux audiences ni aux discussions publiques. Toute personne a le droit de demander une enquête indépendante sur la légitimité de régler certaines questions au cours d'une séance à huis clos. Pour ce faire, le demandeur put se procurer, sans frais, le formulaire approprié en visitant le site Web de la Ville ou en s'adressant en personne auprès du président de la réunion en question. Les demandes restent confidentielles dans l'attente du rapport éventuel de l'enquêteur et n'entraînent aucuns frais pour le demandeur.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le Comité lève la séance à 12 h 27

---

**Coordonnatrice du comité**

---

**Président**